

REUNION DU 28 JANVIER 2013

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents: B.DI BLAS. D.LOROT. C.DESPLAT. T.CORBERON. F.TURCIN. M.BONNET. O.SAVARY. P.SODOYER. X.RATTE. L.NOLET. JP.DURUP.

Absents excusés: M.BARBE (pouvoir G.ARNOUITS). C.FANTIN (pouvoir F.TURCIN). R.SEGAULT (pouvoir T.CORBERON).

Secrétaire de séance: F.TURCIN.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui ne donne lieu à aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

BATIMENTS

Hangar

Un avenant nous est proposé pour le lot VRD attribué à l'entreprise BOUJEAT.

En effet, des travaux supplémentaires ont été demandés, à savoir: canalisation EP 0/200 et EP 0/315, regards EP descentes et gouttières, essai de compactage, sciage et démolition béton, terrassement.

Par contre, des travaux n'ont pas été réalisés: parking sur emplacement béton

Les élus acceptent que le maire signe l'avenant présenté.

L'électricien interviendra demain afin de mettre un disjoncteur général qui n'a pas été installé et remplacer un détecteur qui ne fonctionne pas.

Il a été constaté une flaqué d'eau, L.SUINOT en a été informé.

Commission des bâtiments - une réunion a eut lieu afin d'organiser le rangement dans le hangar. Quelques aménagements devront être faits (mezzanine, escalier roulant, étagères, etc ...) à chiffrer en vue de la préparation du budget primitif.

Grange, rue des Maisons Rouges

Avec la construction du hangar, il avait été envisagé la vente de cette grange mais cette dernière semble compromise, compte-tenu de la présence d'un transformateur à l'intérieur.

Elle pourrait servir au stockage du matériel utilisé par les associations, à savoir: bancs et tables du GTS, stands, barrières, décors, scène, etc ...

Clocher - L.NOLET informe les élus que R.SEGAULT a demandé à visiter le clocher. Compte-tenu de l'état de cet ouvrage, seuls les conseillers municipaux seront invités.

SUBVENTIONS

Il est passé au vote des subventions pour les associations.

Il est remarqué qu'aucune augmentation n'a été faite depuis 2003.

X.RATTE rappelle que les subventions étaient réservées, pour les associations locales, à celles qui organisaient des animations sur le village.

F.TURCIN suggère que le comité des fêtes, qui est très actif, bénéficie d'une augmentation. G.ARNOUITS rappelle que cette association bénéficie d'aides de la commune par le paiement de certaines prestations.

Une nouvelle association communale: Arts et saveurs, ayant été créée au cours de l'année 2012, les élus décident de lui allouer une subvention d'un montant de 100€.

SUBVENTIONS

	Prévu 2012	Versé 2012	Prévu 2013
Aide à domicile	380 €	380 €	400 €
Aide aux familles et aux mères	95 €	95 €	100 €
Amicale des pompiers	770 €	770 €	800 €
Amicale des pompiers (vacations)	XXXX	773 €	0 €
Amis des Chats	50 €	50 €	50 €
Arts et saveurs	0 €	0 €	100 €
Association Sportive du Serein	200 €	200 €	200 €
Club de l'Amitié	275 €	275 €	275 €
Comité des fêtes	620 €	620 €	650 €
Conjoints survivants	120 €	120 €	120 €
Coopérative scolaire	185 €	185 €	200 €
Croix rouge	150 €	150 €	150 €
Judo Club cantonal	150 €	150 €	150 €
Route Touristique Vignoble	107 €	107 €	107 €
S,S,I,A,D,P,A,	450 €	450 €	475 €
Société de chasse	75 €	75 €	75 €
Société de pêche	75 €	75 €	75 €
Tennis Club	160 €	160 €	180 €
Yonne Développement	110 €	110 €	110 €
Totaux	3 972 €	4 745 €	4 217 €

Une demande a été reçue de la prévention routière à laquelle aucune suite ne sera donnée.

QUESTIONS DIVERSES

Droit de préemption

Lors d'une précédente réunion, vous aviez souhaité que la commune fasse valoir son droit de préemption sur la parcelle cadastrée A 333, d'une contenance de 455m², appartenant à M.CAYZAC Claude.

La délibération prise n'étant pas assez précise le Préfet nous demande d'en faire une nouvelle dans laquelle sera indiqué le prix d'acquisition, soit 1 250€ correspondant au prix proposé.

Environnement

Tennis - P.SODOYER a contacté plusieurs artistes afin de faire réaliser une fresque sur le mur du tennis (22 m²). Un devis sera demandé à chacun. Le thème pourrait être orienté sur le sport et les jeunes.

INFORMATIONS DIVERSES

Verger - L'initiation à la taille avec M.DELBOS pourrait avoir lieu le samedi 23 février, à partir de 14h 30mn et pourrait être suivie d'un pot.

Rythmes scolaires - Il est proposé un retour à la semaine de 4,5 jours avec une sortie des classes à 16h 30mn. Le temps de l'accueil devra être assuré par les communes. Nous assurons l'accueil périscolaire pour un maximum de 25 enfants mais ensuite nous devons nous occuper de tous les enfants du regroupement, soit un maximum de 100 enfants. Si le mercredi matin était retenu, plusieurs questions seraient à résoudre : que faire des enfants le midi ? et l'après-midi ? transport en direction du centre de loisirs ? refonte complète des activités organisées au gymnase, faire correspondre avec les horaires du collège, harmoniser avec les autres SIVOS du canton, etc...

Les élus sont informés que le Conseil Général supprimera la gratuité du ramassage scolaire dès la rentrée de septembre 2013, les parents devront financer à hauteur de 90€ à 110€. D'autre part, le Conseil Général ne financera pas les transports mis en place à la rentrée de septembre 2013 pour les communes qui choisiraient d'appliquer la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée.

Compte tenu de l'organisation complexe des rythmes scolaires, les élus décident de

mettre en place cette réforme à la rentrée de septembre 2014.

Radar pédagogique - il est remis les dernières statistiques à chacun et constate qu'aucun excès de vitesse n'est commis côté Ligny-le-Châtel, par contre 10% des véhicules sont en infraction côté Chablis.

Journées nationales d'appel à la générosité publique - le calendrier 2013 est remis aux élus.

QUESTIONS DES ELUS

C.DESPLAT fait part de la requête de B.DUBOIS quant à la circulation des camions sur les trottoirs (trop étroits pour mettre des barrières).

X.RATTE a signalé à A.PAIN un trou dans la voie d'accès à son magasin. A.PAIN estimant que c'est le domaine public ne souhaite pas réaliser les travaux.

F.TURCIN signale les éboulis de l'accès à la propriété Gallois dans la rue des Coteaux Fleuris.

Démolition - une grange s'est en partie effondrée dans la rue du colombier, le propriétaire a déposé un permis de démolir et a sécurisé les lieux.

O.SAVARY - cimetière à nettoyer.

L.NOLET propose que la chorale «Pour le plaisir» dans laquelle il chante vienne offrir une prestation à l'occasion de la fête de la musique. Les élus sont favorables à cette prestation.

F.TURCIN signale qu'il a été interpellé par une habitante qui souhaiterait que la place du Moulin soit arborée. Le souci est que cette place n'appartient que pour moitié à la commune le reste étant privé et que des camions stationnant sur cette place doivent pouvoir manœuvrer.

Question d'une administrée présente à la réunion

R.JOLLY fait part de son souci avec les égouts de la propriété VERDIN qui traversent sa propriété et sont régulièrement bouchés.

Cette requête avait été transmise à M.BARBE, Président du syndicat d'assainissement avec lequel elle avait déjà pris rendez-vous le mardi 5 février prochain.

Séance levée à 22h 40mn